



Le Préfet de l'Isère

CABINET DU PREFET

GRENOBLE, LE 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2012

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### Déclenchement du Niveau 3 du Plan Hivernal

Pour mémoire : comme chaque année, le plan hivernal visant à créer des capacités d'hébergement supplémentaires pour mettre à l'abri les populations les plus vulnérables et à renforcer l'attention de tous les acteurs sur leur situation a été mis en place depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2011.

En Isère, l'offre d'hébergement constituée dans ce cadre correspond à 320 places réparties dans le département, dont l'ouverture progressive est liée à la fois à l'évolution de la demande et des conditions météorologiques. Toutes ces places sont actuellement occupées.

Dans ces circonstances, le Préfet de l'Isère décide **l'activation du niveau 3 du plan hivernal** compte tenu des prévisions de températures très basses fournies par Météofrance pour les prochains jours.

Cette décision, qui prend effet immédiatement, permet d'ouvrir des lieux d'accueil collectif pour accroître encore la capacité de mise à l'abri des personnes vulnérables. Elle s'appuie sur un travail partenarial avec les collectivités qui les mettent à disposition et les associations qui sont chargées d'accueillir les personnes sur place.

Dès ce soir, deux sites totalisant 100 places seront ouverts pendant les prochaines nuits les plus froides.

La coordination de l'ensemble du dispositif est assurée par le numéro d'appel gratuit 115, accessible 24h/24, chargé de trouver un hébergement aux personnes sans domicile fixe.

La vigilance à l'égard des plus démunis constitue un devoir citoyen. Aussi, en présence d'une personne en difficulté, les bons réflexes sont les suivants:

- composez le numéro d'appel gratuit « 115 »,
- soyez précis dans le signalement de la personne : adresse et difficultés repérées,
- si la personne apparaît en détresse physique immédiate, signalez-le au numéro 15 (SAMU). Dans ce cas ne laissez pas la personne seule et attendez avec elle les secours.